

Nos prestations dans le cadre de la formation professionnelle continue et du Droit Individuel à la Formation (DIF)

Compétences & Impulsions est un organisme de formation professionnelle continue déclaré auprès de la préfecture de la Marne sous le N° 21 51 01320 51.

Vous pouvez donc bénéficier d'un financement de nos prestations dans le cadre de la formation professionnelle continue et de votre Droit Individuel à la Formation (DIF), que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi.

Nous vous proposons une offre de formation individuelle et personnalisée en fonction de votre projet et de votre besoin : n'hésitez pas à nous [contacter](#) et nous vous fournirons un devis personnalisé avec un programme détaillé.

Pour mémoire, la mise en oeuvre du DIF se fait à l'initiative du salarié qui doit obtenir l'accord de son employeur. Pour les demandeurs d'emploi, sachez également que le DIF est portable et que donc vous conservez vos droits pendant votre période d'indemnisation, parlez en avec votre conseiller Pôle Emploi.

Plus d'informations sur sur le DIF sur [le site du Ministère du Travail](#)